La nouvelle offre **Assurance Initiation/découverte de masse**

Afin de faciliter la couverture des personnes non licenciés participants à un évènement de type découverte ou initiation de masse, la FFCAM a demandé à WTW Montagne de mettre en place une option spécifique auprès de ses assureurs AXA France et Mutuaide.

La proposition est donc celle d'une assurance à la journée pour un montant fixe de **257,55 euros pour 100 personnes**.

L'**Assurance Initiation/découverte de masse** est délivrée à l'occasion d'une journée pour un évènement type « journée portes ouvertes » ou une initiation, organisé ponctuellement par une association affiliée à la FFCAM.

Cette assurance garantit tous les pratiquants non titulaires d'une licence FFCAM en **responsabilité civile** mais aussi - et c'est là l'intérêt - en "**assurance de personne**", dans la limite de 100 personnes par évènement ou initiation.

Il s'agit des mêmes garanties que celles prévues pour la « Licence découverte », mais l'adhésion se fait sur place, le jour de l'évènement en inscrivant les participants sur un bordereau de présence.

Les bordereaux complétés seront transmis le soir de l'évènement ou le lendemain à l'adresse cartdecouv@ffcam.fr.

Le club ou le comité recevra par la suite une facture de la FFCAM qui aura fait l'avance de la cotisation de 257,55 €/j auprès de l'assureur. Comme pour les cartes et les licences découvertes la somme est entièrement reversée à l'assureur sans service facturé par la FFCAM.

Si l'évènement se déroule sur plusieurs jours, il convient de souscrire une assurance pour chaque journée, et d'inscrire les participants en début de chaque journée. Pour 2 jours par exemple, le coût sera de 515,10 € TTC.

Si l'évènement rassemble plus de 100 personnes, par exemple 170 personnes, il convient de remplir 2 bordereaux et donc de souscrire 2 assurances pour le même évènement, le coût sera là encore de 515,10 € TTC.

Le 10/10/2024
Responsable juridique
Aurelia Douzou

Fédération française
des clubs alpins et de montagne
24 avenue de Laumière – 75019 Paris
Tél. : 01 53 72 87 00 - Fax : 01 42 03 55 60

www.ffcam.fr
Association créée en 1874, reconnue d'utilité publique – Agrément jeunesse et sports 75 S 2
Siret 775 671 316 00260 - Code APE 9312Z - TVA : FR 0R775671316



fédération française des clubs alpins et de montagne

WTW Montagne

ASSURANCE INITIATION OU DECOUVERTE DE MASSE

PREAMBULE

Afin de faciliter la couverture des personnes non licenciées participant à un évènement de type découverte ou initiation de masse, la FFCAM a demandé à WTW Montagne de mettre en place une option spécifique auprès de ses assureurs AXA France et Mutuaide.

L'Assurance Initiation/découverte de masse est délivrée à l'occasion d'une journée pour un évènement type « journée portes ouvertes » ou une initiation, organisés ponctuellement par une association affiliée à la FFCAM.

Cette assurance garantit tous les pratiquants non titulaires d'une licence FFCAM en cours, dans la limite de 1**00 personnes par évènement ou initiation.**
La garantie est acquise **sous réserve que la cotisation ainsi que le bordereau de présence des participants** (§ annexe) soient remis à l'assureur par les clubs et associations concernés, par l'intermédiaire de la FFCAM.

Les garanties sont identiques à celles prévues pour la « Licence découverte » résumées ci-dessous

Assureur : AXA France IARD - CONTRAT N° et MUTUAIDE

Courtier : WTW Montagne : 3B rue de l'Octant – BP 279 - 38433 ECHIROLLES CEDEX

ÉTENDUE GÉOGRAPHIQUE

France Métropolitaine, DROM/COM, pays limitrophes, soit : Andorre, Espagne, Monaco, Italie, Suisse, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Grande-Bretagne, ainsi que le Maroc, dans la limite des conditions fixées au contrat pour les manifestations organisées par les clubs marocains.

ASSURÉ

La qualité d'assuré est accordée aux personnes non titulaires d'une licence FFCAM pour la saison en cours et qui souhaitent pratiquer une ou des activités organisées par la FFCAM ou une de ses structures affiliées pour un évènement/découverte/initiation définie, pour une durée limitée à 24 heures. Les personnes doivent être recensées dans le bordereau de présence qui sera remis à l'assureur par l'intermédiaire de la FFCAM (§ modèle en annexe).

Le nombre de personnes assurées est au maximum de 100

TARIF : 257,55 euros pour 100 personnes.

DUREE DE LA GARANTIE : 24 heures

AXA

Mutuaide

fédération française des clubs alpins et de montagne

WTW Montagne

ACTIVITÉS GARANTIES (HORS Paralpinisme)

Toutes les activités de nature sportive proposées habituellement par la FFCAM et ses clubs et rappelées ci-dessous :

- Alpinisme, Cascade de glace, dry-tooling,
- Escalade, via ferrata, escalad'arbre
- Promenade, randonnée, marche nordique, raid, trail, ascension et course en montagne (à pied, à raquettes ou à ski),
- Ski de piste, ski hors-piste, ski-alpinisme (ski de montagne, ski de randonnée), surf de montagne ou de randonnée, en et hors domaine skiable,
- Monoski, ski de fond, ski de randonnée nordique, télémark, ski à roulettes,
- Tandemski dès lors que la personne occupant le fauteuil est licenciée FFCAM,
- Yooner
- Spéléologie, Canyonisme,
- VTT, vélo de montagne
- Roller nordique
- Rafting, nage en eau vive, canoë-kayak, patinage en salle ou en plein air,
- Slackline (marche sur un fil de faible hauteur comme exercice de préparation à l'escalade), highline (marche sur un fil en hauteur) en milieu urbain ou naturel sous réserve du respect et de la mise en place d'équipement de sécurité (harnais, mousqueton).
- Raid à chiens de traîneau,
- Ski-joering
- Luge de loisir
- Joëlette avec un minimum de deux accompagnateurs
- Parapente

GARANTIES SOUSCRITES

1/ Responsabilité civile / Défense Recours

L'Assureur garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant incomber aux titulaires de l'Initiation de Masse, à raison des dommages corporels, matériels et/ ou immatériels causés aux tiers.

	Montants de garanties	Franchises
Tous dommages confondus	15 000 000 € par sinistre	150 €
Dommages corporels (hors faute inexcusable de l'employeur)	Inclus	Néant
Dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à ces dommages matériels	3 000 000 € par sinistre	150 €
Dommages matériels et dommages immatériels consécutifs aux biens confiés ou déposés au vestiaire	150 000 € par sinistre	150 €
Dommages immatériels non consécutifs (résultant d'un événement accidentel)	770 000 € par sinistre	1 500 €
Tous dommages corporels, matériels et dommages immatériels confondus survenus aux États-Unis d'Amérique ou Canada	3 000 000 € par année d'assurance	10 % du montant de l'indemnité avec un maximum de 2 000 € *

* Etats Unis d'Amérique/Canada : la franchise sera applicable à toute nature de dommages garantis, y compris corporels, frais et intérêts divers.

AXA

Mutuaide

fédération française des clubs alpins et de montagne

WTW Montagne

2/ Garanties Assurance de personnes / Assistance secours

Les garanties individuelles accident ont pour objet de couvrir le participant assuré pour son propre préjudice corporel à la suite d'un accident garanti.

G3 - **Frais médicaux hors coût de la prothèse elle-même dont :** → pour les médecines douces → pour la chambre particulière → pour les frais dentaires	En complément de la Sécurité Sociale ou de tout autre organisme de prévoyance : 3 000 € dont : → 100 € par sinistre → 15 € par jour en cas d'hospitalisation dans la limite de 30 jours → 500 € par dent
G3 - **Prothèse, appareil orthopédique et prothèse dentaire**	Coût du 1er appareil d'usage
G3 - **Bris de lunettes**	100 €
G4 - **Décès accidentel**	10 000 € majoré de 10 % par enfant à charge
G5 - **Incapacité permanente totale (réductible partiellement selon le taux d'invalidité) sous déduction d'une franchise relative IPP ≤ 5 %**	15 000 € porté à 20 000 € si le taux d'invalidité est supérieur à 30 %. Un taux d'invalidité permanente supérieur ou égal à 66 % donnera lieu au versement de 100 % du capital.

Les garanties d'Assistance interviennent notamment pour le règlement des frais des secours en cas d'accident et l'Assisteur organise le cas échéant le rapatriement médical de la personne à son domicile.

G13 - **Rapatriement médical :** organisation et prise en charge de votre retour ou de votre transport vers un établissement hospitalier	Frais réels
G14 - **Visite d'un proche** si hospitalisation supérieure à 6 jours	Transport : titre de transport A/R en avion classe éco/train 1ère classe Frais d'hôtel à concurrence de 100 €/nuit pendant 6 nuits consécutives maximum
G15 - **Envoi d'un médecin sur place**	Frais de déplacement et de consultation
G16 - **Accompagnement du bénéficiaire rapatrié**	Titre de transport retour
G17 - **Chauffeur de remplacement**	Frais réels ou titre de transport aller simple en avion classe éco/train 1ère classe

AXA

Mutuaide

G18 - Rapatriement en cas de décès d'un assuré : → transport du corps → frais funéraires : les frais de traitement post mortem, de mise en bière, de cercueil et d'aménagements du cercueil nécessaires au transport. À l'exclusion des frais d'obsèques, de cérémonie, d'inhumation ou d'incinération.	→ Frais réels → Dans la limite, par personne assurée de 2 500 €
G19 - Accompagnement du défunt/ Présence d'un Proche en cas de décès	Transport aller retour avion classe éco/ train 1ère classe
G20 - Assistance psychologique,	
par téléphone :	Dans la limite de 3 séances
en consultation physique :	3 entretiens de 30 minutes (2 000 € max par an)
G21 - Frais médicaux et/ou d'hospitalisation à l'étranger : → remboursement des frais restant à votre charge (hors frais dentaires) → remboursement des frais dentaires d'urgence	Par personne assurée et par période d'assurance avec une franchise de 30 € : → dans la limite de 100 000 €/bénéficiaire → dans la limite de 300 €/bénéficiaire
G22 - Frais de recherche et/ou de secours frais de recherche en montagne, de secours et de premiers transports médicalisés	30 000 € par assuré et par évènement

Dispositions en cas de sinistre

Pour une Assistance Rapatriement (contrat n°3462)

Vous devez contacter ou faire contacter MUTUAIDE par un tiers, dès que votre situation vous laisse supposer un retour anticipé ou des dépenses entrant dans le champ de la garantie assistance rapatriement :

tél : 01 55 98 57 98
ou
33 1 55 98 57 98 si vous êtes hors de France 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Il vous sera attribué immédiatement un numérode dossier et vous sera demandé :
> votre justificatif d'assurance (bordereau de présence)
> votre adresse et le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre, ainsi que les coordonnées des personnes qui s'occupent de vous,
> de permettre aux médecins de MUTUAIDE l'accès à toutes les informations médicales qui vous concernent, ou qui concernent la personne qui a besoin de notre intervention.

ATTENTION : l'organisation par le Bénéficiaire ou par son entourage de tout ou partie des garanties d'assistance prévues à la présente convention sans l'accord préalable de nos services, matérialisé par un numéro de dossier, ne peut donner lieu à remboursement

fédération française des clubs alpins et de montagne

WTW Montagne

Pour toute autre mise en œuvre des garanties

Déclarez votre sinistre dans les 15 jours en ligne :

> sur internet :

www.grassavoye-montagne.com

> par courrier :

WTW MONTAGNE
Service FFCAM
Parc Sud Galaxie
3B, rue de l'Octant
BP 279
38433 Échirolles Cedex

> par mail :

fr.ffcam@wtwco.com

Contact

WTW MONTAGNE :

09 72 72 22 43 (appel non surtaxé)

+(33) 9 72 72 22 43 (si vous êtes hors de France)

AXA

Mutuaide

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

Ce document doit être géré , conservé par l'organisateur de l'initiation et adressé par email à gest.adherents@ffcam.fr

- Date de la sortie découverte /initiation : .....
- Lieu de la sortie : .....
- Nom du club organisateur : .....
- Nom de l'encadrant : .....

A LIRE AVANT DE SIGNER

Ce document permet :

- d'identifier les personnes présentes à la sortie d'initiation organisée
- de valider la souscription de l'assurance pour cette sortie,
- de confirmer que vous avez pris connaissance des garanties et des limites de l'assurance initiation sur le site FFCAM.fr

Vous pouvez aussi laisser votre courriel. Cela nous permettra de vous informer de l'organisation d'autres activités.

Pour les mineurs, la signature du représentant légal doit être précédée de la mention « pour mon enfant mineur » suivi du nom et prénom en clair avant la signature.

Les données recueillies par la Fédération sont utilisées à des fins de contrôle interne et d'exécution des contrats d'assurance. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition en vous adressant au délégué à vosdonnees@ffcam.fr

Police AXA : 4706458904

Police Mutuaide : 3462

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.

BORDEREAU DE PRÉSENCE À UNE SORTIE D'INITIATION/DECOUVERT DE MASSE

(10/page)

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse mail	Signature

WILLIS TOWER WATSON
Société de courtage d'assurance et de réassurance - Sociétéparactionssimpliéeaucapitalde1432600€.311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637
Siège social : Tour Hekla - 52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92094 La Défense Cedex - Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - https://www.wtwco.com/fr-FR/Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (http://www.orias.fr)
Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR(Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

wtwco.com
© WTW, 2024. Document exclusif et confidentiel réservé à l'usage de WTW et de ses clients.